
Pratiques créatives d'enseignement des jeunes chercheurs à l'université : entre injonction et émancipation

Caroline Le Boucher^{*†1} and Mickaël Le Mentec¹

¹CREAD, Université Rennes 2 – Université Rennes 2 - Haute Bretagne : EA3875 – France

Résumé

Résumé de la communication :

Sans bénéficier de formation ou d'accompagnement, les jeunes chercheurs sont amenés à enseigner. S'ils traversent ce que l'on pourrait qualifier des "rites d'initiation", l'acquisition des codes de la profession d'enseignant-chercheur n'est pas centrée sur l'enseignement (Paivandi, 2010). Ils comptent alors essentiellement sur leur expérience personnelle et sur leur capacité à créer (Paivandi, 2001) et à bricoler à mesure d'ajustements avec les étudiants.

Cette communication s'intéresse aux articulations entre la créativité pédagogique menée par les jeunes chercheurs et les contraintes qui s'imposent à eux : quelles stratégies mettent-ils en œuvre pour faire évoluer leurs pratiques ? Quand s'autorisent-ils à transformer leurs pratiques, à quelles conditions et selon quelles modalités ?

D'un point de vue méthodologique, nous nous appuyons sur nos expériences personnelles mais également sur des entretiens menés auprès de jeunes chercheurs sur leurs pratiques et leurs expériences d'enseignement. Des étudiants seront enquêtés pour appréhender leur appropriation des règles.

Les actions des jeunes chercheurs et des étudiants sont soumis à des injonctions qui seront présentées dans une première partie. Ainsi, les jeunes chercheurs sont confrontés à des contraintes – quand ce ne sont pas eux qui les créent – que nous pouvons classer en trois catégories : 1/ institutionnelles (par exemple, le type d'évaluation ou l'hétérogénéité grandissante des profils étudiants) ; 2/ liées à l'équipe pédagogique (rapports avec l'équipe, absence d'espaces d'échanges pédagogiques (Sémel, 2013) ; 3/ liées à leur statut (âge, précarité, manque d'expertise du sujet jouent sur leur sentiment de légitimité et sur leur autorité (Perier, 2014). De leur côté, les étudiants sont soumis au respect de règles telles que le calendrier ou l'assiduité. Pour eux, les enseignants représentent alors l'institution.

Présentée dans une dernière partie, après l'observation de ces différentes contraintes, l'hypothèse est qu'il existe des espaces de liberté et d'arrangements entre enseignants et étudiants. Nous pensons qu'au-delà d'appliquer strictement les règles relevant du contexte universitaire, certains enseignants s'en émancipent en bricolant, en transformant et en créant de nouveaux espaces d'appropriation des savoirs.

*Intervenant

†Auteur correspondant: caroline.leboucher@univ-rennes2.fr

Regard réflexif sur la question de recherche : La réflexion sur nos pratiques d'enseignement a été le point de départ de notre réflexion. Il s'agissait de comprendre de quelle manière un(e) jeune enseignant(e) construit ses pratiques et compose avec les contraintes institutionnelles qui lui sont imposées : quelles sont ses difficultés et quelles ressources sont mobilisées ? Le sujet porte sur la créativité des jeunes enseignants dans leurs pratiques pédagogiques, au-delà de la reproduction d'une forme scolaire.

Bibliographie :

Paivandi S. (2010). " L'expérience pédagogique des moniteurs comme analyseur de l'université ", Revue française de pédagogie, n ° 172, pp. 29-42.

Périer, P. (2014). Professeurs débutants, les épreuves de l'enseignement, Paris : PUF

Sémel, B. (2013). Enseigner pendant le doctorat: formation et socialisation au métier d'enseignant-chercheur [Billet]. Consulté le 6 janvier 2016, disponible en ligne sur : <http://act.hypotheses.org/3529>

Mots-Clés: Enseignement, pédagogie universitaire, innovation, créativité, émancipation, norme.